



Etude préalable à la programmation de travaux de restauration des cours d'eau Dardaillon et Viredonne

Bassin Versant de l'Etang de l'Or

Maître d'ouvrage : SYMBO / Contact : Jean-Marc DONNAT
Prestataire : EGIS EAU / Contacts : David LHERITIER & Jean-Marc FLOHR

Compte-rendu de la réunion de concertation sur la Viredonne du 30 Novembre 2010 à Restinclières

Liste des participants

NOM Prénom	Organisme
CARLIER Michel	Maire de Lansargues
COULET Jean-Pierre	Maire de Restinclières
DONNAT Jean-Marc	SYMBO
GOMOND Raphaëlle-Anne	Particulier St Genies des Mourgues
GRIMAUD Jean	Particulier Valergues
ISTACE Christiane	ONEMA
LHERITIER David	EGIS Eau
MARTIN Eric	SIATEO
PECQUEUR Fabrice	Maire Adjoint Valergues
VAZZOLER Nathalie	SYMBO

Personnes excusées

NOM Prénom	Organisme
JANTZEN Jean-Marie	ONEMA
BARRERA Anahí	Agence de l'Eau

M. Donnat introduit la réunion en présentant l'objectif visant à partir de l'état des lieux mené sur la Viredonne à aborder les enjeux de restauration physique de ce cours d'eau. Une réunion équivalente relative au cours d'eau Dardaillon a eu lieu le 18 novembre 2010 à Lunel Viel - Il rappelle que cette étude se situe dans le contexte de gestion des milieux aquatiques du bassin versant de l'étang de l'Or où coulent 5 cours d'eau. Les élus ont souhaité mettre l'accent en premier lieu sur les deux cours d'eau précités. Un diagnostic global du bassin versant par ailleurs en cours déterminera les interventions sur les autres cours d'eau.

Aujourd'hui, il s'agit de discuter des ambitions de restauration et de leurs objectifs associés. La phase suivante de l'étude s'attachera, au regard des objectifs fixés ensemble, de définir un programme de restauration opérationnel. Il rappelle enfin que le SYMBO est un syndicat d'étude, il n'a pas la compétence "travaux". Ce sont les maîtres d'ouvrage locaux qui devront prendre le relais pour mettre en œuvre ce programme.

Diagnostic et présentation des enjeux de restauration de la Viredonne

M. LHERITIER du Bureau d'étude EGIS Eau chargé par le SYMBO de la réalisation de cette étude fait une présentation au regard des observations réalisées des enjeux de restaurations pour ce cours d'eau (DIAPORAMA ANNEXE).

Questions/discussions

M. PECQUEUR commente la présentation en indiquant que le SIATEO n'est pas propriétaire d'aucun linéaire au Nord de la zone. Il se demande pourquoi un fossé limitrophe des communes de Valergues et Lunel Viel dont le rôle n'est pas négligeable, ne figure pas dans la zone d'étude.

M. LHERTIER répond qu'effectivement il a fallu tracer des limites à la zone étudiée.

M. DONNAT complète en mentionnant qu'à ce stade là de l'étude on ne peut pas tout prendre en compte mais qu'en phase d'études préalables aux travaux ces zones adjacentes seront certainement comprises.

M. CARLIER se demande qui va payer !

M. DONNAT explique que l'étude va apporter des propositions d'aménagement physiques et rechercher aussi des cofinancements. Aujourd'hui, on se trouve en amont de cette phase, il faut bien se mettre d'accord sur les grands principes d'où découleront les actions à mener.

Mme ISTACE informe que cette année, l'ONEMA en partenariat avec la chambre d'agriculture, va mener une campagne d'information auprès des agriculteurs sur les bonnes pratiques environnementales le long des cours d'eau.

M. PECQUEUR signale que la commune de Valergues doit conduire une étude sur les pollutions du Dardaillon au droit de la zone de captage communale.

Mme GOMOND souhaite que l'on informe le monde agricole de ce type de démarche et se demande à quel stade de l'étude faut-il le faire ?

M. CARLIER, réponds ainsi que les autres participants que le mieux serait le plus tôt possible.

M. PECQUEUR ajoute que par agriculteur il faut entendre l'ensemble des différents professionnels agricoles, comprenant les viticulteurs, les manadiers présents sur l'ensemble du territoire, les horticulteurs, etc.

M. DONNAT relève cette proposition en considérant qu'une réunion spécifique au monde agricole pourrait être organisée en début d'année prochaine en partenariat avec la chambre d'agriculture.

M. LHERTIER ajoute que ces démarches comme celle menée aussi par l'ONEMA devrait être coordonnées.

M. CARLIER ajoute qu'il faudrait aussi tenir compte du ruissellement pluvial qui engendre des pollutions urbaines. Une étude est en cours à Lansargues. Elle montre que 7 points particuliers d'écoulement posent des difficultés. Sur les 2 principaux il pourra être envisagé des aménagements mais pas sur la totalité. De plus, il évoque le souhait de la commune de Lansargues qui consiste à vouloir stocker de l'eau douce pour alimenter les zones humides en période d'assec. Il demande si l'on pourrait stocker cette eau sur la partie Sud du Berbian et si cette eau n'est pas trop polluée pour l'envoyer dans les robinets.

Mme ISTACE complète en expliquant que se sont les premières eaux de ruissellement qui sont les plus polluantes.

M. MARTIN indique qu'il avait été envisagé des zones de surverse mais cette proposition n'avait pas été retenue par la commune de Lansargues. Le Conseil Général ayant fait des travaux dans la Benouïdes on pourrait se poser la question pour les autres. Il faudrait aussi prévoir des dimensionnements adaptés lors de la construction d'ouvrages comme par exemple la réfection de la route de Lunel Viel.

M. DONNAT propose une réunion particulière pour cette zone se situant au carrefour de la Zone Humide incluse dans le site Natura 2000, du domaine de Tartuguières et des espaces du conservatoire littoral gérés par la CCPO.

M. PECQUEUR souhaite retourner sur la carte et se faire expliquer le choix du découpage en tronçons ainsi que sur le code couleur défini.

M. LHERTIER lui répond que le code couleur sert uniquement à différencier les tronçons les uns des autres et qu'il n'existe pas à ce stade de l'étude d'aménagement type par tronçon.

M. CARLIER demande quelle est le planning prévu pour la fin de cette étude. La réponse donnée est avant l'été prochain.

M. COULET en fin de séance indique qu'il s'interroge sur les financements possibles et invite les participants à terminer la réunion autour d'un verre de l'amitié.